

BM
HEBDO

FGM CFDT

- **IMMIGRÉS** : dialogue ou expulsions ? 1 et 4
- **BRAUD et FAUCHEUX** : la direction doit composer 3
- Implantation dans les garages vendéens 3
- Succès revendicatifs en Alsace 2

1 SEMAINE DE DIALOGUE, 51 SEMAINES DE RÉPRESSION.

Dans un pays qui compte 1,5 millions de chômeurs et 2 millions de travailleurs immigrés, le problème de l'emploi n'est pas insoluble. Voilà ce que l'on entend depuis des mois dans les discours des Chirac, Stoléru, du C.N.P.F. et maintenant de Barre.

Il faut donc, d'ici une dizaine d'années, se débarrasser de la moitié des 2 millions d'immigrés et leurs familles : Voilà l'objectif que s'est fixé Stoléru avec la bénédiction du C.N.P.F.

Mais il faut des moyens pour contraindre à l'exode ces travailleurs. Stoléru commence par la carotte : le million, la fameuse aide au retour qui est loin d'avoir le succès escompté par les pouvoirs publics. Alors il met en place tout un arsenal répressif pour multiplier les départs forcés : licenciements prioritaires, refoulements, expulsions, refus de régularisation, retraits illégaux et non renouvellement des cartes de travail et de séjour.

Alors que la situation des immigrés était difficile en période de croissance, aujourd'hui c'est le règne de l'arbitraire. Et c'est cette réalité scandaleuse que vivent les immigrés et qui ne va que s'accroissant.

Comment vont se faire les renouvellements de près de 400 000 certificats de résidence des Algériens au printemps 79. Alors que les accords franco-algériens de 1969 prévoyaient le renouvelle-

(Suite page 2)

IMMIGRÉS : PRENDRE EN CHARGE LEURS PROBLÈMES

«1 semaine de dialogue, 51 semaines de répression » : sur ce thème, la Confédération lance une campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'adhésion.

Cette campagne nous la voulons **soutenue et constante**, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de s'agiter pendant la semaine STOLERU, mais de continuer par un travail en profondeur.

C'est pourquoi la F.G.M.-C.F.D.T. insiste sur la mise en place d'équipes au niveau des Unions Métaux ou Syndicats pour prendre en charge l'action Immigrés.

Utiliser la pseudo-semaine de dialogue de STOLERU (qui va faire du bruit : spots à la télévision, manifestations officielles un peu partout en France) pour une action syndicale présentant la réalité de la situation des immigrés, les positions et revendications de la C.F.D.T., bref pour conduire un véritable dialogue entre travailleurs français et immigrés.

Faire une contre-information, profiter de la sensibilisation de la presse

pour faire passer ce que nous avons nous-mêmes à dire. Ne pas laisser le pouvoir occuper seul le terrain.

Il ne s'agit nullement d'une action nationale, mais au contraire d'une action la plus diversifiée, la plus décentralisée possible, intégrée à la stratégie de la C.F.D.T. : partir des réalités, des besoins pour faire prendre conscience des intérêts communs des travailleurs français et immigrés et déboucher sur des luttes communes, à tous les niveaux, prenant en charge les problèmes spécifiques des immigrés, mais en les situant dans les revendications et l'action de tous.

Ceci concerne les syndicats et sections syndicales, tout autant que les structures interprofessionnelles : car la solidarité, la prise en charge doit se faire d'abord au niveau de l'entreprise, à partir du vécu commun, à partir des problèmes professionnels tels qu'ils se posent.

L'objectif c'est que chaque organisation, à son niveau, s'interroge sur ce qu'elle a fait jusqu'ici pour prendre en charge l'action en direction des immi-

Suite page 4



(Suite de la page 1)

ment automatique, des bruits divers nous font craindre que les accords ne seraient pas respectés par la France.

Cette situation dramatique des travailleurs immigrés et leurs familles exige une réponse de la C.F.D.T. Cette réponse ne peut se faire et prendre toute sa dimension que si, à travers nos organisations, il y a connaissance des problèmes vécus par les immigrés et une volonté de les prendre en charge pour trouver des solutions.

Dans la situation actuelle, il ne suffit pas de se contenter de crier des slogans généraux « Français - Immigrés, même patron, même combat » pour ensuite laisser les immigrés isolés dans leur lutte dans les foyers SONACOTRA ou autres, au moment d'une expulsion, ou dans les entreprises quand le patron licencie d'abord les immigrés.

Il faut aller au-delà.

Aujourd'hui, Stoléro nous donne l'occasion de relancer cette prise en charge concrète, spécifique sur les problèmes auxquels sont confrontés les immigrés.

Du 19 au 26 novembre, le secrétaire d'Etat a prévu une semaine de dialogue Français-immigrés et pour cette semaine de gros moyens matériels et financiers sont mis à sa disposition par le FAS : 30 millions d'anciens francs. (c'est-à-dire avec l'argent des immigrés).

Pour cette semaine de dialogue, Stoléro compte utiliser massivement la télévision et la presse.

Le secrétariat national des immigrés (Secteur International de la C.F.D.T.) propose qu'à partir de cette semaine nous relançons le vrai débat entre Français et Immigrés, ce débat qui passe d'abord par la prise en charge des problèmes des travailleurs immigrés par nos organisations syndicales.

Stoléro fait une semaine de dialogue, nous devons y répondre et ne pas le laisser seul « occuper le terrain ».

Cette réponse C.F.D.T., qui a pour objectif central la prise en charge, peut se faire sur le thème « 1 SEMAINE DE DIALOGUE, 51 SEMAINES D'EXPULSIONS ».

Métallurgie Bas-Rhin (Alsace)

Deux importants succès revendicatifs à l'actif de la C.F.D.T

■ A LA C.M.A. :

Une petite entreprise de construction mécanique située à Gumbrechtshoffen et employant 32 personnes. Les patrons sont allemands, et ont mis en place en Alsace un gérant local.

Les travailleurs refusant de se laisser exploiter plus longtemps ont décidé de se syndiquer. Fin 77, ils ont demandé l'organisation des élections des délégués du personnel. Ainsi les revendications des travailleurs ne sont plus laissées au bon vouloir du gérant, mais discutées avec les patrons allemands.

Depuis quelques temps les délégués demandaient une revalorisation des salaires, la mise en place d'une véritable grille des classifications, ainsi que la 5^e semaine de congés.

Devant la réaction de la Direction allemande repoussant toujours la discussion, les délégués ont rédigé une pétition (en français et en allemand) qui a été signée par la grande majorité des travailleurs.

Cela n'a pas plu aux patrons, mais a néanmoins été efficace puisque les salaires ont été relevés entre 15,6 % à 9,5 % du 02 au P3 depuis le 1^{er} janvier alors que l'augmentation programmée était seulement de 4 %. **Ont également été obtenus 2 jours de congés supplémentaires.** Le nombre de catégories a été diminué, le 01 a été supprimé, il reste un seul 02 et seulement une catégorie d'03 au lieu de trois auparavant.

La dernière manoeuvre du gérant local a été d'augmenter de quelques dizaines de centimes en plus trois personnes qui n'avaient pas signé la pétition (l'objectif était de dénigrer le syndicat en divisant les travailleurs). Mais devant les réactions provoquées par cette décision il a dû relever les salaires des travailleurs des catégories concernées au même niveau. Le piège piégé !

■ CHEZ KATOREX :

Le 20 septembre a lieu la réunion des délégués du personnel avec la direction de KATOREX, pour discuter des revendications déposées.

Durant la réunion, la direction n'accorde pas grand chose, et le 26 septembre elle affiche sa réponse : presque tout est refusé ou « mis à l'étude ».

Le même jour la section C.F.D.T. tient une réunion d'information sur la R.A.G. et comme la majorité du personnel est présente, les délégués l'informent des réponses de la direction. Les travailleurs réagissent vigoureusement et sont prêts à faire grève en cas de réponse négative.

Le 27 septembre les délégués C.F.D.T. font part de cette réaction au patron. Ce dernier prétend qu'il ne faut pas « faire attention » à sa première réponse (refus) mais qu'il répondra lors de la prochaine réunion... dans un mois !

Le 28 septembre à 9 h, la section syndicale avertit le patron que sans réponse positive de sa part, les travailleurs se mettront en grève à partir de 16 h. A 10 h, la direction convoque les délégués du personnel, le comité d'entreprise, le CHS et la maîtrise en rappelant que la réponse serait pour le 20 octobre. Les délégués C.F.D.T. (il y a aussi des délégués « autonomes ») insistent pour obtenir une réponse de suite en rappelant la décision du personnel. D'après la direction le PDG est absent ce jour, mais il répondra le lundi 2 octobre après avoir étudié les questions.

Les travailleurs acceptent d'attendre jusqu'à cette date.

Le 3 octobre, la direction affiche ses réponses avec un accord sur la majorité des revendications déposées !

Prime de fin d'année : la direction accorde 50 % du salaire mensuel pour les salariés ayant un an de présence.

Paiement d'1/4 d'heure de casse-croûte : la direction accorde le paiement d'1/4 d'heure de casse-croûte à partir du 1.01.79.

Les soudeurs sont autorisés à arrêter le travail 5 minutes plus tôt pour ranger leurs outils et leur poste de travail.

Prime de transport : une prime de 20 F par mois sera versée au personnel...



BRAUD FAUCHEUX (Ancenis - Loire-Atlantique)

Après 7 jours de grève, un accord de salaires.

BRAUD et FAUCHEUX une entreprise d'Ancenis (près de Nantes) qui emploie environ 707 personnes à la fabrication de chariots élévateurs de grues et de bétonnières. Trois organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T., F.O.

Le jeudi 26 octobre se tenait une commission paritaire sur les salaires 78. A cette occasion la direction juge démagogique la revendication présentée en commun par les sections C.F.D.T. et C.G.T. ; elle fait connaître son intention d'appliquer unilatéralement une augmentation de 2 % pour « solde 1978 ». Les délégués C.F.D.T., C.G.T. et F.O. font une contre-proposition en chiffrant à 3 % ce « solde » des augmentations générales de salaires pour l'année 1978. Refus de la direction.

Aussitôt les trois organisations syndicales font un compte rendu de l'entrevue au personnel et celui-ci décide de ne pas reprendre le travail. Plus que la différence de 1 % qui sépare les propositions patronales des contre-propositions syndicales c'est la non conclusion d'un accord qui mobilise les travailleurs. En effet les années précédentes, les différents accords de salaires intervenus ont permis le maintien et la progression du pouvoir d'achat et les travailleurs saisissent bien le danger constitué par l'intention proclamée de la direction de ne plus négocier mais d'appliquer des décisions arbitraires.

Des votes sans équivoque

Pendant 7 jours avec détermination, et à l'unanimité, le personnel des ateliers participe à la grève, organisant les piquets de grève.

La direction compte sur une rapide lassitude, et le vendredi 3 novembre, sûre de son coup, elle cherche à faire la démonstration publique que la grève est le fait de meneurs (entendons par là des délégués), elle envoie une lettre à l'ensemble du personnel, se terminant par un appel au « courage » pour demander aux délégués d'organiser un vote à bulletins secrets (pour démontrer que le plus grand nombre désire reprendre le travail !).

Les organisations syndicales relèvent le défi. Le lundi matin 6 novembre, après le piquet de grève habituel, elles proposent aux grévistes un vote à bulletins secrets pour ou contre la grève.

Le résultat est clair, il lève toutes les équivoques puisque 86 % des grévistes se prononcent pour la poursuite de la grève (468 votants - 419 Pour la grève, 67 Contre).

La direction a perdu la bataille du « lundi matin ». Alors que le vendredi soir, elle refusait toute négociation, le lundi midi elle convoque une réunion.

Après 2 h 30 de discussion, elle concède les 11,5 % d'augmentation générale pour 1978, revendiqués par les organisations syndicales et les travailleurs en lutte et accepte de payer le jour férié (1^{er} novembre) qui tombait pendant la grève.

Les résultats sont soumis aux grévistes qui décident de reprendre le travail (425 pour, 22 contre) sur ces bases.

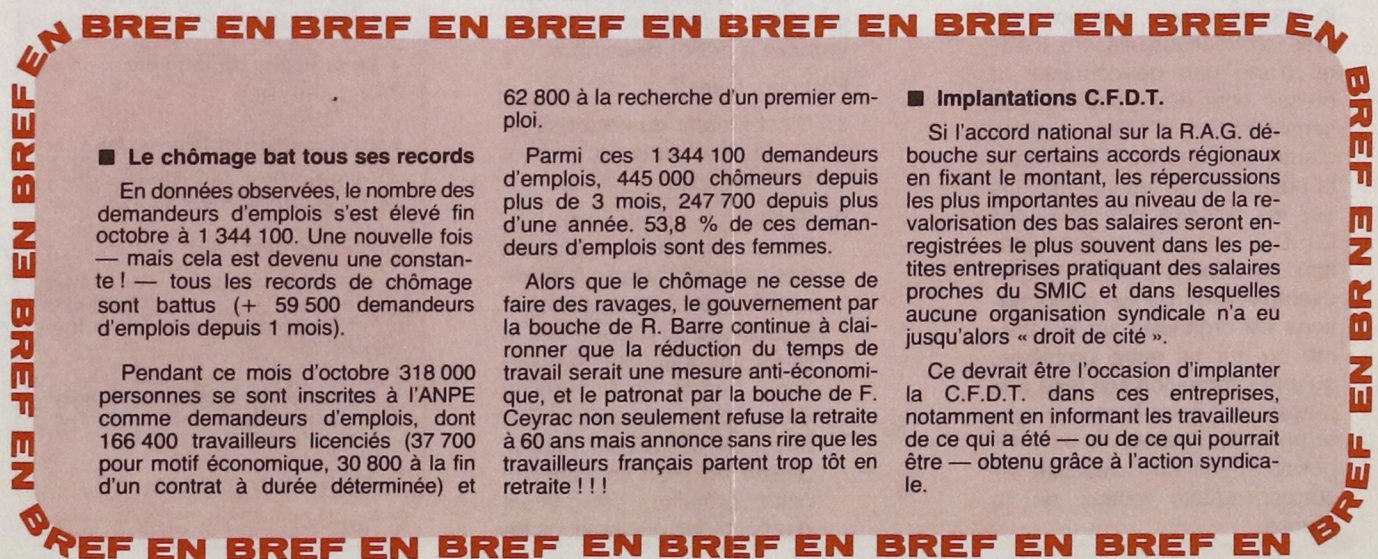
Cette grève qui se termine victorieusement est importante pour les travailleurs ainsi que pour les organisations syndicales. En étant unis, et décidés, les travailleurs de chez BRAUD ont consolidé leur garantie de pouvoir continuer à négocier leurs salaires et conditions de travail dans l'avenir.

Garages Vendéens :

Deux implantations C.F.D.T.

Mettant à profit le dernier accord national sur la grille de salaires « garages » et exploitant l'ensemble des résultats obtenus par l'action syndicale dans ces branches, les Métaux C.F.D.T. de Vendée, avec l'aide des Unions Locales C.F.D.T. concernées, ont contribué à la création de deux nouvelles sections :

- Renault Challans (La Roche-sur-Yon) : Dans cette petite concession Renault (35 salariés), 12 travailleurs ont adhéré à la C.F.D.T. dans l'immédiat et des élections de DP doivent être organisées. Les salaires pratiqués dans l'entreprise sont les minis de l'accord national.
- Simca - Chrysler - Brissonneau (Les Sables d'Olonne) : Sur un effectif total de 26 salariés, 20 ont adhéré à la C.F.D.T. dont l'ensemble du personnel administratif et de vente.



■ Le chômage bat tous ses records

En données observées, le nombre des demandeurs d'emplois s'est élevé fin octobre à 1 344 100. Une nouvelle fois — mais cela est devenu une constante ! — tous les records de chômage sont battus (+ 59 500 demandeurs d'emplois depuis 1 mois).

Pendant ce mois d'octobre 318 000 personnes se sont inscrites à l'ANPE comme demandeurs d'emplois, dont 166 400 travailleurs licenciés (37 700 pour motif économique, 30 800 à la fin d'un contrat à durée déterminée) et

62 800 à la recherche d'un premier emploi.

Parmi ces 1 344 100 demandeurs d'emplois, 445 000 chômeurs depuis plus de 3 mois, 247 700 depuis plus d'une année. 53,8 % de ces demandeurs d'emplois sont des femmes.

Alors que le chômage ne cesse de faire des ravages, le gouvernement par la bouche de R. Barre continue à clai-ronner que la réduction du temps de travail serait une mesure anti-économique, et le patronat par la bouche de F. Ceyrac non seulement refuse la retraite à 60 ans mais annonce sans rire que les travailleurs français partent trop tôt en retraite !!!

■ Implantations C.F.D.T.

Si l'accord national sur la R.A.G. débouche sur certains accords régionaux en fixant le montant, les répercussions les plus importantes au niveau de la revalorisation des bas salaires seront enregistrées le plus souvent dans les petites entreprises pratiquant des salaires proches du SMIC et dans lesquelles aucune organisation syndicale n'a eu jusqu'alors « droit de cité ».

Ce devrait être l'occasion d'implanter la C.F.D.T. dans ces entreprises, notamment en informant les travailleurs de ce qui a été — ou de ce qui pourrait être — obtenu grâce à l'action syndicale.

grés, pour qu'elle fasse le point de leur situation, pour qu'ensuite elle décide d'une information de sensibilisation en direction des travailleurs français, pour qu'enfin elle contacte les immigrés de son ressort afin que ceux-ci comprennent mieux le rôle du syndicat et sachent qu'ils y ont leur place.

Les propositions qui suivent sont donc des exemples de ce qui peut être entrepris. Mais il est évident qu'il appartient à chaque organisation, de les adapter, de les améliorer en fonction de sa propre action.

Des propositions :

1) Que chaque structure syndicale fasse le point sur la situation réelle des travailleurs immigrés et de leurs familles à l'automne 78.

Mise à l'ordre du jour des réunions syndicales, à tous les niveaux, de la situation des travailleurs immigrés : situation des immigrés au regard de l'emploi, expulsions, difficultés connues avec la police, y-a-t-il des retours qui se produisent et, si oui, dans quelles conditions.

Cela fait, analyse de l'action menée par la structure jusqu'ici, difficultés rencontrées, initiatives à prendre pour améliorer la prise en charge.

Cette initiative est indispensable si nous voulons profiter de la période pour avancer sur le terrain et lier l'action immigrée à celle menée par chaque structure.

2) Contacts avec la presse :

Pendant la semaine de dialogue de STOLERU, les préfets, l'administration, STOLERU lui-même vont utiliser la presse. Il ne faut pas qu'ils soient les seuls. Au contraire, nous devons faire le maximum pour que nos propres informations passent. Il s'agit d'une part de contacter la presse pour des « papiers » de sensibilisation d'ordre général, d'autre part de faire passer dans la presse locale les informations sur les activités des structures C.F.D.T. en matière d'immigration, pendant la période. Si, par exemple, une réunion d'informations est organisée sur le racisme ou sur tel autre problème, qu'une information soit faite à la presse, soit sous forme de conférence de presse, là où c'est possible, soit en contactant les correspondants locaux de la presse.



3) Des rencontres militantes :

Au niveau d'une entreprise, d'une union locale, entre militants C.F.D.T. et travailleurs immigrés, pour s'informer des réalités, des besoins et informer ces travailleurs de ce que fait la C.F.D.T., de ce que fait la structure syndicale qui organise la rencontre.

Si ce type d'initiative pouvait se multiplier, nous ferions certainement un pas en avant pour une meilleure prise en charge et une meilleure information sur la C.F.D.T.

Ne pas oublier si sur la localité il y a un foyer de travailleurs immigrés, faire une distribution de tracts et faire une réunion de la C.F.D.T. avec les résidents du foyer.

Ces rencontres doivent se conclure par quelques pistes pour continuer de travailler entre la structure C.F.D.T. et les travailleurs immigrés contactés.

4) Recenser les problèmes des immigrés tout particulièrement pendant la période du 20 novembre à début décembre.

Pourquoi faire ?

a) C'est à partir du vécu que se fait la prise de conscience et la mobilisation.

b) Surtout : utiliser ces faits vécus (expulsions, tracasseries administratives, faits de racisme, etc.) pour dénoncer la politique du gouvernement et du patronat. Une suggestion : à la fin de la semaine du dialogue de STOLERU, tenter de faire passer, dans la presse un bilan comparé de cette semaine, en mettant d'un côté les déclarations de

STOLERU, du préfet du département etc. et de l'autre côté ce qu'ont connu les immigrés pendant la même période : telles expulsions, tel fait de racisme etc. Plus à cet égard, nous serons concrets, plus cela aura des chances de porter.

c) Enfin : nous vous demandons de faire remonter au secrétariat national C.F.D.T. des travailleurs immigrés, ces faits constatés pendant la période. En effet, la confédération n'interviendra pas à ce moment (sauf une déclaration) afin de laisser les initiatives se développer. Mais nous comptons, ensuite, faire le bilan et le publier par une conférence de presse avant la fin de l'année, pour faire l'écho à l'action des organisations. Nous avons donc besoin de vos informations.

5) Proposer l'adhésion :

L'action ne doit pas s'étendre seulement sur quelques jours mais elle doit permettre la relance de l'action immigrée et elle passe donc par le renforcement de la C.F.D.T. en milieu immigré. Au cours des contacts, rencontres, diffusion d'informations, l'accent doit donc être mis sur l'adhésion des travailleurs immigrés à la C.F.D.T., comme moyen de mieux lutter ensemble.

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS
Tél. 247.74.00

● Le directeur de la publication : Jean LAPEYRE

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, ZAC Tournebride -
57160 MOULINS-LÈS-METZ.

● Abonnement : 80 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.